Envoyé en préfecture le 21/03/2026
Reçu en préfecture le 21/03/2026
Publié le
ID : 056-215600925-20260320-DEL_22_2026-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°22 – 2026

Date de convocation :
16 mars 2026

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 14
Absente représentée : 1

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars à dix-neuf heures trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Laëtitia BRIZOUAL, M. Christophe LE TUTOUR, Mme Marie-Thérèse EVEN, M. Joseph LE GUENIC, M. Thierry JEHANNO, M. Michel GAINCHE, M. Eric POSSEME, Mme Christelle GAULARD, Mme Lydia LE CLERE, Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU, M. Jonathan LE PRIELLEC, Mme Typhen GROSEIL, Mme Laura CANTRELLE, M. Thomas HARNOIS

ÉTAIT ABSENTE REPRÉSENTÉE :
Mme Florine CORRE donne pouvoir à Mme Laëtitia BRIZOUAL

Mme Véronique NICOLEAU-FRANCHETEAU a été désignée secrétaire de séance.

****

OBJET :
Election des délégués dans les E.P.C.I.

Sur proposition de Mme la Maire, le conseil municipal pourvoit à l'élection des nouveaux délégués représentant la commune dans les établissements publics de coopération intercommunale auxquels la commune a adhéré :

PONTIVY COMMUNAUTÉ

La loi organise la représentation avec le maire comme titulaire et le premier adjoint comme suppléant.

Titulaire :
- Mme Laëtitia BRIZOUAL

Suppléant :
- M. Christophe LE TUTOUR

SYNDICAT MIXTE MORBIHAN ENERGIES

Titulaires :
- M. Christophe LE TUTOUR
- M. Michel GAINCHE

SYNDICAT DE LA VALLEE DU BLAVET

Titulaire :
- Mme Lydia LE CLERE

DELEGUE A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GROUPEMENTS DE DEFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DU MORBIHAN

Titulaire :
- M. Michel GAINCHE

Suppléant :
- M. Thierry JEHANNO

Pour extrait conforme
La Maire
Laëtitia BRIZOUAL